

## DEMANDE D'INSCRIPTION AU STAGE D'EXPERTISE COMPTABLE ANNEE 2020

Demande d'inscription à télécharger, à compléter et à envoyer avec les pièces justificatives impérativement dans l'ordre indiqué ci-dessous, par mail à [inscription-stagiaire@oec-paris.fr](mailto:inscription-stagiaire@oec-paris.fr) :

1. la demande d'inscription dûment complétée,
2. le justificatif de votre DSCG ou de votre DESCF,
3. la copie de l'ensemble des diplômes obtenus après le baccalauréat,
4. la lettre du maître de stage, impérativement rédigée sur papier à en-tête complet et suivant l'un des modèles-types joints,
5. l'attestation de l'employeur rédigée sur papier à en-tête complet suivant le modèle- type joint ou une copie du contrat de travail (uniquement pour la validation d'une année dérogatoire, un stage à temps réduit ou un stage à l'étranger,
6. la copie de l'habilitation du maître de stage délivrée par la Compagnie des commissaires aux comptes (excepté pour la validation d'une année dérogatoire mentionnée à l'article 70 du décret 2012-432 du 30 mars 2012), elle peut être adressée ultérieurement si celle-ci est en cours d'obtention,
7. le questionnaire "stage à l'étranger " complété par le maître de stage proposé et accompagné de la copie de son diplôme d'expert-comptable français ou d'un titre ou diplôme permettant l'exercice d'une profession comparable à celle de l'expert-comptable en France,
8. la note concernant la mise en conformité du stage d'expertise comptable avec les conditions d'accès aux fonctions de commissaire aux comptes, dûment complétée et signée,
9. la charte du stage complétée et signée par votre maître de stage et par vos soins,
10. la copie d'une pièce d'identité,
11. une photo d'identité **couleur** au format standard (35mm x 45 mm).

## ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES REGION PARIS ILE DE FRANCE

### Demande d'inscription en qualité d'expert-comptable stagiaire 2020

Dossier à compléter et à envoyer par mail accompagné des pièces justificatives à l'adresse suivante :

[inscription-stagiaire@oec-paris.fr](mailto:inscription-stagiaire@oec-paris.fr)

#### 1. ETAT CIVIL

Monsieur

Madame

Nom .....

Prénoms (mettre en majuscule le prénom usuel) .....

Nom marital .....

Date de naissance .....

Lieu de naissance (ville, département, pays) .....

Nationalité .....

Situation de famille .....

#### 2. COORDONNÉES PERSONNELLES

Adresse .....

Code postal ..... Ville ..... Pays .....

Téléphone fixe ..... Portable ..... E-mail professionnel .....

E-mail personnel .....

#### 3. DIPLÔMES

DESCF complet Session : .....

DSCG complet Session : .....

DSCG incomplet Epreuve(s) manquante(s) : UE 1 UE 2 UE 3 UE 4 UE 5 UE 6 UE 7

BAC série .....

Autres diplômes obtenus avant le DESCF ou le DSCG

Diplômes	Préciser (intitulé et session)
<input type="checkbox"/> DCG/DPECF, DECF	
<input type="checkbox"/> Licence	
<input type="checkbox"/> Master CCA	
<input type="checkbox"/> Autres masters	
<input type="checkbox"/> Ecole de commerce et de gestion	
<input type="checkbox"/> Doctorat - CAPET - Agrégation	
<input type="checkbox"/> IEP - Ecole d'administration	
<input type="checkbox"/> Diplôme d'ingénieur	
<input type="checkbox"/> Diplôme étranger	
<input type="checkbox"/> Autres diplômes	

**4. FORMATION PRATIQUE** : emploi(s) occupé(s) avant la demande de stage (Préciser l'année)

---

---

---

---

---

**5. RENSEIGNEMENTS SUR LE STAGE**

**I. Cadre du stage**

Cabinet                      Association de gestion et de comptabilité (AGC)                      Autre entité/entreprise<sup>(1)</sup>

(1) Autre entité/Entreprise : 1 année maximum (article 70 du décret N° 2012 - 432 du 30 mars 2012 relatif au DEC)

**II. Maître de stage**

**Qualité**

- Expert-comptable 
  - ▶ CAC habilité                      oui              non <sup>(1)</sup>
  - ▶ Date d'habilitation :
- AGC (salarié 83 ter ou quater) <sup>(2)</sup>
- Autre professionnel 
  - ▶ COM, Nlle Calédonie, UE
  - ▶ Pays tiers
- Autre entité/Entreprise 
  - ▶ Fonction :

**Nom et coordonnées**

Nom : .....

Raison sociale : .....

Adresse : .....

.....

(si applicable)

Conseil régional : .....

Compagnie régionale : .....

Autre Institut : .....

Tél. : .....

Mail : .....

(1) Si non, compléter éventuellement le cadre 1 ci-dessous

(2) Compléter obligatoirement le cadre 2 ci-dessous

**III. 2ème maître de stage (dans 2 cas) :**

**1. Maître de stage commissaire aux comptes habilité**

Nom : .....

Compagnie régionale : .....

Date d'habilitation : .....

Adresse : .....

.....

Tél. : .....

Mail : .....

**2. Co-maître de stage expert-comptable (AGC)**

Nom : .....

Conseil régional : .....

.....

Adresse : .....

.....

Tél. : .....

Mail : .....

**IV. Employeur**

Raison sociale .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville ..... Pays .....

Tél. : ..... Fax : ..... E-mail .....



► **IMPORTANT**

**Accès au commissariat aux comptes**

Les titulaires du diplôme d'expertise comptable souhaitant exercer les fonctions de commissaire aux comptes, doivent :

- avoir accompli les deux tiers de leur stage "auprès d'une personne habilitée à exercer le contrôle légal des comptes dans les conditions fixées par l'article R. 822-4 du Code de commerce.  
(Décret 2012-432 du 30/03/2012, article 77, alinéa 1
- avoir effectué 200 h au moins de travaux sur des missions de commissariat aux comptes sous la supervision d'un maître de stage commissaire aux comptes habilité.

Dans tous les cas, la commission d'inscription nationale sur la liste des commissaires aux comptes est souveraine en matière d'inscription en qualité de commissaire aux comptes. Les dossiers des candidats sont examinés au cas par cas et on ne peut préjuger des décisions de la commission.

Pour obtenir de plus amples informations sur les conditions de déroulement du stage, n'hésitez pas à contacter votre conseil régional.

Je soussigné(e) .....

- demande à effectuer le stage réglementaire ;
- certifie sincères et véritables les informations contenues dans le présent questionnaire ;
- certifie avoir pris connaissance des dispositions relatives au stage d'expertise comptable résumées ci-dessus et des conséquences du stage sur l'exercice professionnel futur ;
- m'engage à :
  - effectuer mon stage avec assiduité
  - me rendre utile à mon maître de stage
  - respecter le secret professionnel et me montrer digne de ma profession
  - respecter la clientèle de mon maître de stage
  - préparer les épreuves du diplôme d'expertise comptable
  - accepter les travaux s'inscrivant dans le cadre des missions de l'expert-comptable et/ou du commissaire aux comptes de manière à assurer ma formation pratique dans les disciplines professionnelles nécessaires à l'exercice de l'expertise comptable et/ou du commissariat aux comptes
  - satisfaire aux obligations de formation (art.518, 519 et 524 du règlement de stage)
  - respecter les délais de remise des fiches annuelles des travaux professionnels commentées et signées par le maître de stage, accompagnées d'une annexe et des rapports semestriels (art.515 du règlement de stage)
  - signifier au Conseil régional dans un délai d'un mois, tout changement intervenant pendant le cours du stage et fournir les justificatifs correspondants - démission, changement de maître de stage, interruption... (art.550 du règlement de stage)
  - me soumettre aux mesures de contrôle prise par l'Ordre

Fait à

le

Les données à caractère personnel des experts-comptables stagiaires sont traitées par l'Ordre (Conseil régional dans le ressort duquel est inscrit le stage et conseil supérieur) en leur qualité de responsables de traitement pour la gestion administrative du déroulement du stage. Les données personnelles sont conservées pendant une durée maximale de 11 ans.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 en vigueur et au Règlement Général sur la Protection des Données N°2016/679 du 27 avril 2016, le participant bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité des informations qui le concernent, ainsi qu'un droit d'opposer ou de solliciter la limitation du traitement, dans les conditions et limites prévues par la réglementation. Ces droits peuvent s'exercer en s'adressant par courrier électronique ou par voie postale au Conseil régional dans le ressort duquel est inscrit le stagiaire.